

Syllabus DUEF Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises Objectif C1

Description du cours et modalités pédagogiques :

Le DUEF est un diplôme universitaire qui atteste de compétences linguistiques en français.



Il est reconnu par un grand nombre d'universités faisant partie de l'[ADCUEFE](#), une association de directeurs de centres universitaires de FLE, regroupant 40 centres.

Choix du niveau de DUEF :

Un test de positionnement au début de chaque semestre permet d'évaluer le niveau de chaque apprenant. Il est composé de plusieurs étapes :

- Test de placement en ligne (à distance)
- Test écrit, constitué de 2 productions écrites de difficultés progressives
- Test oral : cet entretien informel permet de définir le projet et le niveau de langue de chaque apprenant.

Objectif :

Apporter la formation linguistique et culturelle qui permettra à l'apprenant de comprendre avec un minimum d'efforts de longs discours complexes, ainsi que la plupart des textes littéraires. L'apprenant est en mesure d'interagir spontanément dans une conversation et de passer sans grande difficulté de thématiques professionnelles à des sujets personnels. Il est également capable de s'adapter à son interlocuteur, et d'optimiser son niveau de langage afin de se faire comprendre. L'enseignement est axé sur le français général, c'est-à-dire la langue de communication, orale et écrite.

En tenant compte des objectifs visés, l'enseignant adapte les contenus proposés aux différents profils des apprenants.

Public :

Cette formation s'adresse à toutes les personnes ayant acquis un niveau B2 et qui souhaitent progresser en français.

Conditions d'accès :	Personne ayant obtenu l'équivalent du baccalauréat
Prérequis :	B2 validé. Test de niveau pour déterminer le niveau de départ
Langue d'enseignement :	Français

Poursuites d'études possibles :

DUEF A1	DUEF A2	DUEF B1	DUEF B2	DUEF C1	DUEF C2
Ces diplômes ne permettent pas d'entrer à l'université sans test de français			Ces diplômes permettent d'entrer à l'UPPA et dans certaines universités sans test de français		

Modalités pédagogiques :

Modalités de cours		
216h/ semestre	18h/ semaine	Pendant 12 semaines
	12h de langue + 6h (3x2h) de Savoirs Culturels et/ou Disciplinaires	

La progression se fait par la succession d'unités pédagogiques aux thématiques différentes. Chaque unité vise à atteindre des objectifs linguistiques, culturels, communicatifs définis en amont.

La mise en œuvre de ces objectifs passe par des cours de grammaire, de lexique, des compréhensions orales, des compréhensions écrites, des productions orales et des productions écrites variés.

Compétences :

À la fin de ce DUEF, vous serez capable de

- Préciser et nuancer votre discours, oral et écrit, par l'acquisition d'un lexique et d'une syntaxe appropriés.
- Mettre en œuvre afin de pouvoir expliquer, justifier, critiquer, argumenter, s'exprimer et interagir de manière fluide
- Comprendre et manier l'implicite.

Programme général des actes de parole

(Ce programme est donné à titre indicatif et dépend de la progression du groupe) :

- Tisser des liens sociaux (approfondissement du B2)
- Demander et donner des informations précises nuancées, de manière directe ou implicite
- Disposer de nombreux moyens pour se situer et situer dans l'espace et dans le temps de façon précise et nuancée
- Exprimer / réagir à des sentiments, attitudes, jugements par le biais d'un vaste répertoire de moyens
- Disposer d'un vaste répertoire de moyens pour agir à propos d'opinions et agir par rapport à autrui de façon précise et nuancée
- Participer à un échange et être capable de nuancer son propos en fonction de l'interlocuteur
- Organiser son discours
- Acquérir et utiliser un vocabulaire plus précis et nuancé
- Repérer l'effet produit par les figures de style : métaphore, amplification, oxymore, euphémisme...
- Distinguer sarcasme et ironie

Ressources pédagogiques :

Ressources partagées par les enseignants.

Modalités d'évaluation C1 : /300 points

- **Langue (180 points)**

Unités d'enseignement	Statut de l'UE	Session unique
Compréhension orale*	Obligatoire	Contrôle continu : 50% à mi-semestre, 50% à la fin du semestre
Compréhension écrite*	Obligatoire	Contrôle continu : 50% à mi-semestre, 50% à la fin du semestre
Production orale*	Obligatoire	Contrôle continu : 50% à mi-semestre, 50% à la fin du semestre
Production écrite*	Obligatoire	Contrôle continu : 50% à mi-semestre, 50% à la fin du semestre

*Note seuil : 8/20

- **Savoirs culturels et/ou disciplinaires : 3 cours de 2h par semaine (120 points)**

Unités d'enseignement	Statut de l'UE	Session unique
Savoirs culturels et/ou disciplinaires 1	Obligatoire	Contrôle continu : 50% à mi-semestre, 50% à la fin du semestre
Savoirs culturels et/ou disciplinaires 2	Obligatoire	Contrôle continu : 50% à mi-semestre, 50% à la fin du semestre
Savoirs culturels et/ou disciplinaires 3	Obligatoire	Contrôle continu : 50% à mi-semestre, 50% à la fin du semestre

Le contenu des cours de Savoirs Culturels et/ou Disciplinaires varie selon les semestres. L'offre générale de cours comprend : Littérature, Histoire, Histoire de l'art, Cinéma, Chanson française, etc.